

DISPOSITIF 2026



MONCO
encourage la
mobilité durable



Et si vous passiez
au vélo pour
vous déplacer ?



Jusqu'à 400 €

d'aides de MONCO pour
l'achat d'un vélo neuf ou
d'occasion, à assistance
électrique ou classique,
vélos spéciaux, remorques...

**MON
CO**
MONTLUÇON
COMMUNAUTÉ

Retrouvez toutes les infos et conditions sur :
montlucon-communaute.com

Les différentes aides proposées



Vélo à assistance électrique

200 €
NEUF

100 €
OCCASION



Vélo classique musculaire

100 €
NEUF

50 €
OCCASION



Vélos spéciaux à assistance électrique vélos cargo, longtail (rallongé)

400 €
NEUF



Remorque utilitaire ou enfant

50 € maximum

DANS LA LIMITE DE 50 % DU COÛT



Installation d'un kit d'électrification

par un professionnel du territoire

200 €



Vélo adapté à situation de handicap

PMR (tricycle, etc.)

400 €
AVEC ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

200 €
SANS ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

à partir du
1^{er} janvier 2026

Les conditions d'attribution

- Vous devez être résident permanent de l'une des 21 communes de Montluçon Communauté.
- Le vélo doit être acheté dans un point de vente situé sur le territoire de Montluçon Communauté.
(sauf vélo adapté à situation de handicap)
- L'aide n'est soumise à aucune condition de ressources ni de plafond pour le prix des vélos.
- Deux aides maximum par foyer fiscal.
- Les aides sont réservées aux particuliers et aux personnes physiques majeures.
- Les vélos à assistance électrique doivent être homologués.